### Protokoll

### Conseil d'établissement

#### 12. März 2024

# Ouverture du conseil par Monsieur Cornu. 18h04

Présence: Marie Raymond, Christian Clages, Camille Raffin-Weinlein, Eric Bérenger-Boyeldieu, Nathalie Martin-Morel, Damien Durrenberger, Francois Cornu, Chantal Bousquet, Florence Deppe-Prugnaud, Johan Stoeltzlen, Magali Degasne, Julien Duthil, Estelle Bourgoin, Eric Herrouin, Stephan Maigne, Philippe Loiseau, Marie-Christine Kliess, Stéphanie Bertrand, Henri Zeller, Nicolas Roche.

Déclaration liminaire des enseignants et du personnel technique lue par Magali Degasne et Johan Stoelzen:

Revalorisation du point d'indice pour les personnels en contrat local.

- 1. Approbation de l'ordre du jour- approuvé à l'unanimité (10 voix sur 11)
- 2. Secrétariat de séance: Estelle Bourgoin (personnel enseignant)
- 3. Adoption du procés-verbal du 14 novembre 2023- adopté (11 voix sur 11)
- 4. Projet immobilier de l'école Voltaire:
  - a. 6 décembre 2023: visite chef de secteur et directrice immobilier
  - b. Juin ou nov 2024: inscription au SPSI pour lßénsemble des GDE. Attente de validation.
  - c. Études préalables: géotechnique et pollution des sols.
  - d. Réalisation en deux phases: gymnase (réhabiliation ou construction) et extension du batiment. Quelle priorité? Direction favorable au gymnase.
  - e. Madame Degasne propose d'intégrer des murs d'escalade au nouveau gymnase.
  - f. Durée des travaux gymnase: Environ un an. 18 mois pour l'extension.

## 5. Présentations:

- a. Rapport d'exécution budgétaire 2023 (Stéphanie Bertrand):
  - i. En tant qu'EGD, tous comptes financiers sont agglomérés sous le giron de l'AEFE.
  - ii. Recettes:
    - 1. Droit d'écolage
    - 2. Activités annexes (voyages, demi-pension, locations, droits d'examen, dons)
    - 3. Subventions: AEFE (services civiques) et Sénat berlinois

Les droits d´examen (43200 euros pour 2023) financent les frais administratifs français au FG.

Augmentation des droits d'écolage (frais de scolarité augmentés de 3,3 % 2023, 4,9 % en 2024 + augmentation des droits de première inscription).

Activités diverses: nombre de voyages en augmentation, locations immobiliéres Cours et Jardins et Ecole de musique.

Subventions: baisse de la subvention du Sénat de 10 %. Refacturations école Voltaire au Schulträger stables. Schulträger a payé plus de fournitures et projets pédagogiques. Travail sur une augmentation de la subvention.

Question de Herr Clages: est-ce une diminution Générale des subventions pour les écoles libres?

Montant inconnu de la subvention pour 2024. Texte prévu en juin 2024.

Axe excellence educative/Dépenses des personnels: augmentation en progression constante car effectif en augmentation. En 2023, 56 ETP avec creation de 3 postes. Glissement vieillesse : évolution de la rémunération en fonction de la grille des salaires. Augmentation de la valeur du PI en 2023 de 3% et prime anti-inflation de 1500 euros.

Charges de personnel en augmentation de 11,65% de la masse salariale (beaucoup de remplacements, primes).

Axe excellence educative /autres dépenses:

Dépenses péda et accueil par enfant: 249, 98 par élève 2022 à 318,81 par élève (plus de voyages? plus d'actions pédagogiques). Diminution des dépenses infirmerie car plus dàchats de tests covid.

# AXE 2 Accompagner et faire vivre le reseau

Actions de communication et de promotion dans la dynamique de développement du réseau. Coordination du reseau (IEN de zone et COCAC ont leur budget payés par l'AEFE via le budget Voltaire).

Intervention de Mme Deppe-Prugnaud: Pour le Sénat , financement de 93% des rémunérations de personnel en contrat local. Sans prendre en compte frais pédagogiques, de fonctionnement, informatique etc...

Question de Herr Clages: comment est utilisée la subvention du Sénat? Uniquement pour l'élementaire. La maternelle est financée par les droits d'écolage et ne touche aucune subvention du Sénat.

### AXE 3 Modernisation-support et immobilier

2022 pas de dépenses prevention et sécurité. Mme Martin-Morel a vérifié et remis en route la plupart des chantiers. Remise aux normes de l'alarme incendie maternelle.

Présentation du compte financier 2023 par m. Berenger-Boyeldieu.

- Résultat budgétaire. Ce qui a réellement été dépensé et encaissé en 2023.

Résultat négatif pour 2023. Redressement de la cour des Comptes pour cause double écriture (AEfE et EGD). Voltaire recoit 1 million 300 000 de subvention franco-allemande de l´Aefe. Recettes des IRF (remboursement de frais de stage): environ 31 000 euros.

Budget en fait à l´èquilibre.

Résultat comptable

Bons taux de recouvrement.

Charges de fonctionnement:

- o Marchandises 650 000 euros
- o Salaires 2 millions 4
- o Charges de fonctionnement 22 951

Total: 3 754 452 euros.

#### Recettes:

- Subventions de lÉtat 13 779 euros

- Droits de scolarité, voyages: 1 933 000

- Autres produits de gestion: 1 144 909

Total: 3 095 838 euros

Déficit accru de 57% (résultat négatif de 650 000 euros). Apport de trésorerie moindre en 2023. Probablement lié à l´augmentation de masse salariale et prime exceptionnelle(350 000 euros en plus).

Seul 1,5 TP est actuellement utilisé.

Subvention AEFE pas assurée chaque année à cause de la subvention du Sénat. Marge de manoeuvre de moins en moins importante.

11% d'élèves scolarisés à Berlin en écoles privées.

Idéal dans le reseau AEFE, une masse salariale á 60%, à Voltaire, 70 %environ sans le personnel allemand.

AEFE regarde l'augmentation de la masse salariale par rapport à l'augmentation potentielle de l'établissement. Bloquée pour l'instant à Voltaire.

Créances: frais d'examen, frais de scolarité.

Possibilité de financement avec avances France Tresor (pret sur 8 ans) pour le projet immobilier. Berlin situation exceptionnelle avec une liste d´attente donc prioritaire.

6. Revalorisation du point d'indice

i. 2023: 3% + prime

ii. Inflation Allemagne 2023: 6,5 %

- iii. Prévision 2024: 2, 8%
- iv. Principe AEFE:
  - augmentation de la masse salariale pas supérieure à l'augmentation des droits d'écolage
  - 2. Droits d´écolage: +3% en 2023 et 4,9% en 2024 (n´avaient pas été depuis 6 ans)
  - 3. GVT: augmentation de 2 %
  - 4. Proposition d'augmentation du PI: +2%

Chaque année depuis 2008 augmentation du Pl.

Conscience de la direction par rapport aux besoins des personnels mais cadre contraint.

J. Stoeltzlen: GVT calculé sur l´ensemble des revenus. Grille des enseignants réevaluéé, celle des personnels techniques assez ancienne.

Rappel employés du Schulträger/PDL/detaches

Indemnité ISVL pour les detachés pour compenser un déplacement à l'étranger.

7. Approbation du calendrier scolaire 2024-2025

Rappel de M. Cornu. 36 semaines de course en 5 périodes. Harmonisation avec le calendrier du FG (contraintes différentes, un compromis entre le Sénat de Berlin et l´ÁEFE). 39 semaines pour Berlin contre 37 pour le FG.

Validé par CE, IEN, COCAC, AEFE.

3 jours supplémentaires en Février 2025.

Adopté par 11 sur 11.

- 8. Projet d´école (2024-2027)
  - i. 3 axes:
    - 1. L'enseignement de l'oral dans les différentes langues
    - 2. le développement durable
    - 3. Un climat scolaire de qualité propice au bien-vivre ensemble et aux apprentissages.

M. Cornu: Thèmes choisis selonprogrammes de l'éducation nationale, de l'AEFE et constatations des 'enseignants sur le terrain.

Projet d'école adopté.

- 9. Projets pédagogiques 2024:
  - a. Course aux nombres
  - b. Projet nature spectacle cycle 2

- c. Projet 3 S- M. Sordelet Sixièmes, sport et sciences.
- d. Film "Jesse Owens" dans le cadre des Jeux Olympiques pour les sixièmes et visite du stade Olympique
- e. Semaine de la presse
- f. Nuit de la lecture

## 10. Statut de la maternelle'

- Labellisation Elysée Kita demandée pour la maternelle' en Février 2024'- label franco allemand . !2
- En attente du Betriebsnummer. Statut particulier sera donnée par la ville de Berlin.
- Kitachancenjahr mis en place à l'automne, nous remplissons tous les critères.

# 11. Questions diverses

i. Rafraichissement en GSA. Climatisation devis à 35 000 euros. Bilan énergétique prévu. Pompe à chaleur ou flux d´air, meilleure ventilation du batiment. Ouverture automatique des fenetres la nuit.

ii. Accord avec le constructeur pour le Jardin: somme déjá dépensée.

